

Commission régionale de polo-vélo et de cyclisme en salle
Comité d'Ile-de-France de la Fédération Française de Cyclisme

Réunion du lundi 13 juin 2016
(siège du PAC 95, Sannois)

Présents : Alain Derly (président), Pascal Noël (membre), Evelyne Régulier (membre), Valentine Rieb (membre), Daniel Derly (membre), Olivier Truc (membre).

Absents excusés : Eric Blanchon (membre).

Ordre du jour :

A l'ordre du jour :

1. Organisations de cyclisme en salle en 2016 - point d'étape : Trophée de Puteaux, championnats d'Ile-de-France, championnat de France et calendrier régional de fin de saison + 2017 ; point sur le matériel.
2. Formation d'entraîneurs-clubs en polo-vélo, cyclisme artistique et cycle-balle : projets 2017 ?
3. Retour sur la formation des arbitres régionaux de polo-vélo de février 2016 + formations 2017 en polo-vélo et cycle-balle ?
4. Entraînements (polo-vélo et cyclisme en salle) : études de possibilités d'entraînements communs à plusieurs clubs en même temps sur une même structure. Le but : transmettre des savoir-faire pour "mettre le pied à l'étrier" à certains clubs et certains jeunes ne disposant ni de terrain ou salle, ni du savoir-faire via leurs dirigeants.
5. Participations aux compétitions et tournois d'initiation de polo-vélo 2016-2017 : points à améliorer pour la saison prochaine et préparation des calendriers de fin de saison 2016 et 2017 (format des championnats, équipes a priori qui s'engageraient, etc.).
6. Freins à disque : faut-il les interdire en polo-vélo ?
7. Projet d'homologation régionale des terrains de polo-vélo et de cyclisme en salle.
8. Questions ou réflexions diverses

La réunion débute à 20 h 15.

1. **Organisations de cyclisme en salle en 2016 - point d'étape : Trophée de Puteaux, championnats d'Ile-de-France, championnat de France et calendrier régional de fin de saison + 2017 ; point sur le matériel**
 - **Trophée de Puteaux le 28 mai 2016 et championnat d'Ile-de-France de cyclisme artistique** : 18 participants en cyclisme artistique, dont 5 Franciliens (5 champions d'Ile-de-France 2016 : 4 du CSM Puteaux, 1 de l'EC Montgeron-Vigneux), 3 équipes en cycle-balle (dont une du Paris CO). Il a été compliqué d'avoir des équipes de cycle-balle présentes. 3 équipes était trop peu. Le niveau des trois équipes était trop disparate. En cyclisme artistique, Valentine avait préparé 3 juges « lecteurs-marqueurs » au sein du CSM Puteaux afin d'assister les juges « annonceurs ». Ces derniers, issus des clubs présents, ont félicité les juges « lecteurs-marqueurs » à l'issue du Trophée de Puteaux.

- **Matériels utilisés :**
 - Cages de buts et filets achetées par le CIF de la FFC (1 152 € + 175,5 = 1 327,5 €).
 - Planches financées par le C.S.M. Puteaux : 2 700 €. Le C.S.M. Puteaux songe louer ses planches aux clubs qui en auraient besoin à l'avenir.
 - Arc de traçage prêté par le V.C.E. Schiltigheim : à rendre prochainement.
- **Championnat de France les 22 et 23 octobre 2016 :** la mauvaise qualité du marquage au sol des lignes de basket, hand, tennis, etc. dans le gymnase de Puteaux a engendré des effacements de ligne par la pratique du cycle-balle sur ce Trophée de Puteaux. Du coup, la mairie de Puteaux demande qu'un parquet soit positionné sur le parquet existant afin de donner son autorisation pour la tenue du championnat de France de cyclisme en salle les 22 et 23 octobre prochain. La solution envisagée serait de louer un parquet à faire venir de Suisse, ce qui alourdirait d'environ 5 00 € le coût d'organisation de l'événement pour le CSM Puteaux.
- **Championnat d'Ile-de-France de cycle-balle 2016 :** attente d'avoir au moins deux ou trois équipes en fin de saison et d'avoir un/des gymnases à disposition pour en organiser un. Problème à venir : l'arbitrage, même si l'on pourra, dans un premier temps, définir des arbitres issus des clubs franciliens en attendant une formation. En matière de lieu d'entraînement et/ou de compétition, Valentine Rieb suggère le Creps de Chatenay-Malabry. Alain Derly va se rapprocher de Francis Coquoz sur ce sujet.
- **Autres compétitions à venir ?** Non vu en réunion.
- **Organisation du cyclisme en salle en 2017 :** les besoins en développement du cyclisme en salle en Ile-de-France sont tels qu'Alain Derly a demandé au président du CIF, Patrice Roy, à ce qu'une commission dédiée au cyclisme en salle soit mise en place en 2017. Réponse à venir après la prochaine Assemblée générale du CIF qui sera électorale et se déroulera le 10 décembre 2016.

2. Formation d'entraîneurs-clubs en polo-vélo, cyclisme artistique et cycle-balle : projets 2017 ?

Cyclisme en salle : pas de formation prévue en France d'ici fin 2016, mais un projet de formation d'entraîneur-club, module « cyclisme artistique » est prévue en Rhône-Alpes en 2017. Valentine Rieb compte la suivre avec le projet d'en monter une en Ile-de-France fin 2017 ou en 2018. Un point sur les modalités d'organisation des formations et de validation des diplômes fédéraux actuels de la FFC a été effectué en réunion par Alain Derly (les comités régionaux sont responsables des contenus des formations et de la validation des différents modules passés par les candidats, la DTN est en charge de la validation finale du diplôme sur la base des éléments envoyés par les CTS des comités régionaux ; il manque souvent les heures de stages en club pour valider les diplômes fédéraux). Un projet de formation d'entraîneur-club en cycle-balle existe au V.C.E. Dorlisheim, mais ce club attend une validation de la commission nationale, validation dont il n'a pas besoin puisque les formations d'entraîneurs-club sont du seul ressort des comités régionaux. Pour autant, selon Valentine Rieb, le président du Comité d'Alsace, qui est également président de la Commission nationale de cyclisme en salle, n'a pas donné son accord pour la tenue d'une telle formation. L'idée d'utiliser ce projet de formation et son protagoniste pour monter une formation dans le cadre d'un module « cycle-balle » de diplôme fédéral

d'entraîneur-club à organiser en Ile-de-France est à étudier. Alain Derly va contacter l'auteur alsacien du projet pour étudier la faisabilité d'un tel projet.

Polo-vélo : Il existe un projet de formation en Ile-de-France dans le cadre d'un module « polo-vélo » du diplôme fédéral d'entraîneur-club durant l'hiver 2017. Alain Derly est en charge du montage de la formation et se rapprochera du CTS d'IDF et de son équipe pour l'aspect pédagogique de ce module. Il acceptera toutes les bonnes volontés pour travailler avec lui sur ce projet.

3. Retour sur la formation des arbitres régionaux de polo-vélo de février 2016 + formations 2017 en polo-vélo et cycle-balle ?

Pas de formation d'arbitre prévue en cyclisme en salle pour le moment. Valentine Rieb va étudier la possibilité de monter une formation d'arbitre régional de cyclisme artistique pour 2017 en collaboration avec la commission du corps arbitral du CIF de la FFC.

Pas de formation d'arbitres nationaux de polo-vélo connue pour le moment.

5 candidats se sont présentés à la formation d'arbitres régionaux de polo-vélo les 13 et 20 février 2016. 4 candidats sont reçus, dont un « jeune arbitre » (-18 ans). Les arbitres ont encore un certain nombre de matches à arbitrer pour pouvoir prétendre être validés par la commission régionale, notamment avec les règles des -17 ans.

- Eric Blanchon : 1 match arbitré au niveau régional
- Nathanaël Ribeiro de Freitas : 3 matches arbitrés au niveau régional
- Olivier Truc : 1 match arbitré au niveau régional
- Michel Vanvynckt : 3 matches arbitrés au niveau régional

Pour les 4 arbitres-stagiaires : 0 matches arbitrés avec les règles des moins de 17 ans, car le TRJJ a été reporté à l'automne.

Rappel : besoin d'au moins 5 matches arbitrés au niveau régional, dont au moins 2 avec les règles des moins de 17 ans.

Il serait bon de prévoir la même formation d'arbitres régionaux en 2017 par un autre formateur qu'Alain Derly (à trouver parmi les arbitres-stagiaires actuels une fois validés ?) afin d'élargir le clan des arbitres de polo-vélo dans notre région.

4. Etudes de possibilités d'entraînements communs à plusieurs clubs en même temps sur une même structure (polo-vélo et cyclisme en salle)

Le but : transmettre des savoir-faire pour "mettre le pied à l'étrier" à certains clubs et certains jeunes ne disposant ni de terrain ou de salle, ni du savoir-faire via leurs dirigeants.

Sans aller jusqu'aux entraînements communs (problèmes potentiels d'assurances des participants ou mairie peu ouvertes à ouvrir leurs installations à des clubs qui ne sont pas de leur commune selon les cas), il y aura prochainement affichage sur le site web du CIF des jours, horaires et lieux des entraînements des clubs afin qu'un personne ou un club intéressé puisse s'y rendre pour « voir comment c'est » et possiblement essayer la discipline (polo-vélo ou cyclisme artistique).

Les entraînements communs à plusieurs clubs sont encouragés par la commission lorsque c'est faisable afin de faire progresser le niveau de nos clubs en Ile-de-France.

Concernant les difficultés rencontrées par les clubs à obtenir l'usage de terrains de polo-vélo ou de cycle-balle, Valentine Rieb émet l'idée de demander au CREPS de Chatenay-Malabris la possibilité de s'y entraîner. Alain Derly va se rapprocher de Francis Coquoz sur ce sujet.

5. Participations aux compétitions et tournois d'initiation de polo-vélo 2015-2016 : points à améliorer pour la saison prochaine et préparation des calendriers de fin de saison 2016 et 2017 (format des championnats, équipes qui s'engageraient...)

La saison régionale 2015-2016 de polo-vélo a été marquée par une baisse de la participation aux différentes compétitions. Cette baisse de participation peut être due, entre autres, à des apparitions tardives des épreuves sur le site web du CIF, au mauvais temps, à l'attentat du 13 novembre pour l'épreuve du 20 à Alfortville et à des chevauchements de date entre le calendrier du polo-vélo et ceux des écoles de cyclisme, de la piste et de la route.

Par ailleurs, la pratique du polo-vélo en Ile-de-France commençant à s'institutionnaliser (visite de Maires ou de représentants des mairies sur certaines épreuves) et la formation d'arbitres régionaux aidant, il convient d'acquérir progressivement une certaine rigueur dans l'organisation des épreuves qui aidera à assoir l'image de sérieux du polo-vélo aussi bien auprès des pratiquants qu'envers le public extérieur, mais aussi qui aidera les clubs organisateurs dans le dur labeur de l'organisation elle-même :

Ainsi, plusieurs actions ou recommandations peuvent être mises en place ou à étudier :

Points à améliorer pour la saison prochaine :

- En amont de la formation du calendrier régional
 - Attente de la publication des calendriers des écoles, cyclo-cross, route et piste pour placer les épreuves de polo-vélo durant la saison 2016-2017 en ciblant les « trous » laissés par ces calendriers.
 - Organisation à venir au sein du CIF d'une réunion des différentes commissions afin d'harmoniser les calendriers des différentes disciplines autant que faire se peut.
 - Proposition d'Olivier Truc de disputer les championnats régionaux des moins de 19 ans et des toutes catégories selon un système de matches aller et retour et non plus sur une seule après-midi. Ceci permettrait de libérer deux samedi dans l'année et de s'appuyer sur les jours et heures en semaine où les clubs auraient un terrain d'entraînement pour disputer les matches de championnat. Cette possibilité ne sera réalisable que si le tarif des matches seuls passe de 100 € (quel que soit le nombre de matches effectués) à 15 €. Une demande en ce sens a été effectuée par Alain Derly auprès du Président et du trésorier du CIF le 30 mai dernier par courriel mais il n'y avait aucune réponse au jour de la réunion de la commission régionale. Sans cette réponse, aucune décision ne peut être prise sur le prochain format de ces championnats. De plus, l'absence à la réunion des clubs d'Alfortville, Argenteuil et Montgeron-Vigneux ne permet pas de pouvoir s'engager pleinement sur tel ou tel format de tournoi.
- En amont des épreuves
 - Envoie systématique des engagés au club organisateur par les clubs participants (avec composition des équipes).
 - Déclaration d'organisation au moins un mois à l'avance. Prévenir Jean-François Maillet et le comptable (Jean-Paul) du CIF pour chaque DO déposé, car le problème technique sur le site web du CIF n'est pas résolu (et n'est sans doute pas près de l'être).
 - Prise en charge de la communication en amont d'une organisation auprès de la presse et des réseaux sociaux par l'organisateur.

- En cas d'organisation impossible, prévenir le plus tôt possible pour trouver un autre organisateur ou déplacer une date.
- Ouvrir aux autres fédérations et aux non-licenciés les tournois hors championnats et coupes régionales.
- Nomination des arbitres par l'organisateur sur les tournois, par la commission sur les championnats et la Coupe d'Ile-de-France.
- Durant les épreuves
 - Prise en charge du respect des horaires par l'organisateur aidé du collègue arbitral (dont préparation en avance de l'ordre des matches d'après les équipes inscrites en suivant, sauf règlement contraire, le principe « premier engagé, premier dans un groupe (si groupes), premier à jouer »), notamment en annonçant le ou les matches à suivre à la mi-temps de chaque match, afin que les équipes concernées ne se préparent pas à la dernière minute.
- Après les épreuves
 - Prise en charge par l'organisateur ou un arbitre du dossier de résultat à constituer et envoyer à Jean-François Maillet (dans les 48 h suivant une organisation).
 - Prise en charge de la communication en aval d'une organisation auprès de la presse et des réseaux sociaux par l'organisateur (besoin des résultats très rapidement).

La réunion ayant dû se terminer prématurément (23 h 15) sur l'insistance des gardiens du lieu de la réunion, ce point n'a pas fini d'être traité (aucun calendrier programmé, notamment TRJJ 2016, Coupe d'Ile-de-France 2016, 3 dates pour le Challenge Initiatique d'Ile-de-France 2016-2017 dont une sera prise par le PAC 95, autres compétitions 2016-2017) et les autres points à l'ordre du jour (usage des freins à disques en polo-vélo, homologation des terrains de polo-vélo franciliens) n'ont pas été abordés. Une prochaine réunion à programmer à la rentrée scolaire devra se saisir de ces points.